



## PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2022 de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le vendredi 14 janvier 2022 à 10 h 30 à laquelle à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Michel Déziel, directeur adjoint du Cabinet, Audrey Bureau, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques, M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière ainsi que Mario St-Pierre, Julie Cardinal, Camille Doucet-Côté, Martin Beaulieu, Catherine Bellemare, François Léveillé, Jacynthe Matteau, Yvan Moreau, Jean Boileau, Benoit Thibault, Mathieu Bélanger, Chantal Marcotte, Geneviève D'Amours et Josée Bellemare.

Madame la mairesse prend la parole. Cette dernière est fière des discussions qui ont eu lieu cette semaine. Elle parle du courage des élus de vouloir faire les choses autrement, de l'importance de gérer avant de taxer et elle fait un bref retour sur les différents sujets qui ont été abordés durant la semaine d'étude du budget. Ce budget sera sous le signe de la bonne gouvernance et de la gestion responsable des finances publiques.

Monsieur Champagne explique le processus pour voter les demandes d'amendements et de sous-amendements des élus sur les recommandations. Le vote indicatif d'aujourd'hui est fondamental pour donner des orientations à l'administration en vue de l'adoption du budget le 31 janvier 2022.

**RT20220114-P1**

### **RECOMMANDATIONS FINALES – ÉTUDE DU BUDGET 2022**

#### **PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT (PIVP)**

##### **BUDGET-2022 – 001 (CP-FIN-2021-045)**

Le comité exécutif recommande à l'administration de présenter au conseil municipal des options quant à l'adoption d'une structure de gouvernance pour les projets de développement;

##### **BUDGET-2022 – 002 (CP-FIN-2021-046)**

Le comité exécutif recommande de mandater le comité du plan financier à long terme à proposer une structure de financement d'immobilisation;

##### **BUDGET-2022 – 003 (CP-FIN-2021-047)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des projets.

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des travaux. Les projets demeureront tous au plan d'investissement volet projet et continueront de cheminer. Les sommes seront puisées dans le plan d'investissement volet projet toujours selon l'état d'avancement des travaux. La nouvelle structure de gestion de projet sera présentée au conseil municipal en 2022 et devra prévoir un processus lorsque le projet redevient actif ou franchit des étapes. (Ce paragraphe a été adopté le 11 janvier 2022 à la suite d'une proposition de monsieur le conseiller Mario Aubé appuyé de monsieur le conseiller Jean Lessard.)

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la mairesse, appuyée de monsieur le conseiller Jocelyn Blondin, fait la demande d'ajout suivante :

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration pour identifier des sommes nécessaires à conserver pour chacun des projets inscrits au PIVP et les utiliser pour la définition du projet et la recherche de partenaires et de subventions.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc veut s'assurer que l'ajout proposé par madame la mairesse ne va pas en contradiction avec le deuxième paragraphe de la recommandation 003. Madame la mairesse indique que la proposition est plutôt complémentaire avec cette partie de la recommandation.

Monsieur le conseiller Steve Moran croit que la proposition de madame la mairesse devrait remplacer la recommandation 003. Madame la mairesse clarifie son intention derrière cet amendement.

Des élus mentionnent l'importance de sécuriser les montants des projets du PIVP.

Messieurs les conseillers Mario Aubé et Jean Lessard acceptent que l'amendement qui a été adopté le 11 janvier 2022 (2<sup>e</sup> paragraphe de la recommandation 003) soit remplacé par la proposition d'amendement de madame la mairesse.

La recommandation 003 se lirait donc comme suit :

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des projets.

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration pour identifier des sommes nécessaires à conserver pour chacun des projets inscrits au PIVP et les utiliser pour la définition du projet et la recherche de partenaires et de subventions. »

**BUDGET-2022 – 001 (CP-FIN-2021-045)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 002 (CP-FIN-2021-046)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 003 (CP-FIN-2021-047)**

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des projets.

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration pour identifier des sommes nécessaires à conserver pour chacun des projets inscrits au PIVP et les utiliser pour la définition du projet et la recherche de partenaires et de subventions. »

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur la recommandation :

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M. Jocelyn Blondin  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc

**CONTRE**

M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais  
M. Steve Morn  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

M. Daniel Champagne  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

La recommandation est adoptée.

Les élus discutent de l'ordre du vote et du fait que cet ordre devrait toujours être le même.

### **PLAN D'INVESTISSEMENTS 2022-2026 - VOLET MAINTIEN (PIVM)**

#### **BUDGET-2022 – 004 (CP-FIN-2021-022)**

Le comité exécutif recommande au conseil de poursuivre en 2022 la progression des investissements en infrastructures correspondant à l'équivalent de 1 % des recettes de taxes.

#### **BUDGET-2022 – 005 (CP-FIN-2021-023)**

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la hausse en 2022 du fonds dédié aux infrastructures ainsi que l'actualisation des années antérieures, d'un montant total de 8 250 000 \$, par des soldes dégagés de projets au PIVP 2015-2018.

#### **BUDGET-2022 – 006 (CP-FIN-2021-024)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver l'exercice de révision des projets antérieurs à 2022 permettant ainsi de financer les besoins additionnels financiers de 17 425 000 \$ au PIVM 2022-2026.

#### **BUDGET-2022 – 007 (CP-FIN-2021-025)**

Le comité exécutif recommande au conseil de déroger à l'application de la politique de gestion de la dette et d'approuver l'augmentation de la dette à la charge générale de la Ville, d'un montant de 27 400 000 \$ pour la réfection du réseau routier pour les années 2023 à 2025.

#### **BUDGET-2022 – 008 (CP-FIN-2021-026)**

Le comité exécutif recommande au conseil de modifier la stratégie de financement de l'emprunt de 24 000 000 \$ pour la réfection du réseau routier, adopté par la CM-2020-714, afin que le coût du service de la dette soit inclus à même le budget opérationnel plutôt que financé par une augmentation temporaire de la taxe dédiée.

#### **BUDGET-2022 – 009 (CP-FIN-2021-027)**

Le comité exécutif recommande au conseil que le projet de mise à niveau des sites d'entreposage temporaire du bois provenant des activités d'arboriculture soit financé par les projets en cours, soit 100 000 \$ en 2022.

#### **BUDGET-2022 – 010 (CP-FIN-2021-028)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette conformément à la politique de gestion de la dette pour financer les projets suivants pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec :

- Signalisation routière des passages pour les personnes, soit 300 000 \$ / an pour les années 2022 à 2024);
- Véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 1 926 000 \$ en 2022, 2 240 000 \$ en 2024 et 3 493 000 \$ en 2025;
- Stratégie gatinoise d'économie d'eau potable – installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI), soit 230 000 \$ en 2022 et 600 000 \$ en 2023.

#### **BUDGET-2022 – 011 (CP-FIN-2021-029)**

Le comité exécutif recommande au conseil que le projet d'infrastructures pour l'électrification de la flotte municipale soit financé par les projets en cours à être adoptés au cours des prochaines années, soit 75 000 \$ en 2022 et 100 000 \$ /an en 2023 et 2024.

**BUDGET-2022 – 012 (CP-FIN-2021-030)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 17 780 000 \$, pour les années 2022 à 2026, provenant de la réserve cycle de vie afin de financer des travaux d'entretien des infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

**BUDGET-2022 – 013 (CP-FIN-2021-031)**

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2022-2026 – volet maintien tel que présenté.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Les impacts de la modification de la recommandation 003 sur la recommandation 005, dont celui sur le solde d'argent dans l'enveloppe des projets retirés au PIVP.

**BUDGET-2022 – 004 (CP-FIN-2021-022)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 005 (CP-FIN-2021-023)**

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur cette recommandation.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M. Jocelyn Blondin  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

**CONTRE**

M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais  
M. Steve Moran  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 006 (CP-FIN-2021-024)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 007 (CP-FIN-2021-025)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 008 (CP-FIN-2021-026)**

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur cette recommandation.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M. Jocelyn Blondin  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet

**CONTRE**

M. Steve Moran  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

Madame la conseillère Anik Des Marais s’abstient de voter.

La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 009 (CP-FIN-2021-027)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 010 (CP-FIN-2021-028)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 011 (CP-FIN-2021-029)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 012 (CP-FIN-2021-030)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 013 (CP-FIN-2021-031)**

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur cette recommandation.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTE</b>
M. Steven Boivin		M <sup>me</sup> Louise Boudrias
M. Gilles Chagnon		
M. Jocelyn Blondin		
M. Mike Duggan		
M <sup>me</sup> Olive Kamanyana		
M. Denis Girouard		
M. Jean Lessard		
M. Mario Aubé		
M. Edmond Leclerc		
M. Daniel Champagne		
M <sup>me</sup> la mairesse France Bélisle		

Mesdames et messieurs les conseillers-ères Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Alicia Lacasse-Brunet s’abstiennent de voter.

La recommandation est adoptée.

**PLAN DE RELANCE DU CŒUR DU CENTRE-VILLE DE GATINEAU**

**BUDGET-2022 – 014 (CP-CSH-2021-04)**

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 1 150 000 \$ pour l’année 2022 et 830 000 \$ pour l’année 2023 pour la mise en œuvre du projet « Aménagements transitoires ».

**BUDGET-2022 – 015 (CP-CSH-2021-05)**

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 485 000 \$ pour l’année 2022, 870 000 \$ pour l’année 2023 et 870 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « Animation quatre saisons ».

**BUDGET-2022 – 016 (CP-CSH-2021-06)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 525 000 \$ pour l'année 2022, 625 000 \$ pour l'année 2023 et 725 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « bonification du sentier culturel ».

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**CRÉATION D'UN BUREAU DE COORDINATION DU CENTRE-VILLE****BUDGET-2022 – 017 (CP-SUDD-2021-007)**

Le comité exécutif recommande au conseil de créer à court terme un comité de travail avec les partenaires fédéraux.

**BUDGET-2022 – 018 (CP-SUDD-2021-008)**

Le comité exécutif recommande au conseil de procéder au développement d'un portail centre-ville qui permettra de faciliter l'accès pour les citoyens, les gens d'affaires et les organismes à l'ensemble des informations, services et programmes offerts au centre-ville.

**BUDGET-2022 – 019 (CP-SUDD-2021-009)**

Le comité exécutif recommande au conseil de procéder à la création du Bureau de coordination du centre-ville et de lui donner un mandat comprenant les quatre éléments suivants :

- Assurer la cohérence de l'ensemble des actions et interventions planifiées et réalisées par les services municipaux au centre-ville;
- Faire connaître les programmes et services offerts au centre-ville par la Ville et ses partenaires, tant pour la population que pour la communauté d'affaires, ainsi que pour les organismes communautaires;
- Soutenir la concertation des parties prenantes associées au développement du centre-ville;
- Coordonner la planification et la réalisation des interventions réalisées dans le cadre de la relance du centre-ville.

**BUDGET-2022 – 020 (CP-SUDD-2021-010)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser la création de trois postes aux fins des opérations du Bureau.

**BUDGET-2022 – 021 (CP-SUDD-2021-011)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser à même le montant affecté du plan de relance du cœur de centre-ville de la réserve COVID, un montant annuel de 315 500 \$ en salaires plus les avantages sociaux, ainsi qu'un montant de 19 000 \$ annuel d'opérations pour les années 2022 à 2025.

**BUDGET-2022 – 022 (CP-SUDD-2021-012)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l'éventuel bureau du centre-ville et de réserver une somme afin de réactualiser une vision et une marque de commerce pour le centre-ville.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA GESTION DE LA FORÊT BOUCHER****BUDGET-2022 – 023 (CP-CSA-021-01)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense supplémentaire de 175 000 \$ au budget 2022 afin de soutenir la Fondation de la forêt Boucher dans la réalisation du plan d'aménagement et de gestion du parc de la forêt Boucher.

**BUDGET-2022 – 024 (CP-CSA-021-02)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration à travailler à l'élaboration du prochain protocole d'entente avec la Fondation de la forêt Boucher.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**PLAN D'ACTION 2022-2024 DU PROGRAMME D'AGRICULTURE URBAINE****BUDGET-2022 – 025 (CP-SLSDC-2021-69)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et les services collaborateurs à mettre en œuvre le Plan d'action 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine et à faire un bilan au terme du plan d'action.

**BUDGET-2022 – 026 (CP-SLSDC-2021-70)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'accepter les modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs et d'autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à le convertir en Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

**BUDGET-2022 – 027 (CP-SLSDC-2021-71)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

**BUDGET-2022 – 028 (CP-SLSDC-2021-72)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le plan d'action de 830 500 \$ pour la mise en œuvre 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine, un montant de 268 500 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 ainsi que 25 000 \$ pour l'évaluation du plan d'action.

**BUDGET-2022 – 029 (CP-SLSDC-2021-73)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget supplémentaire annuel de 166 000 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 dans les améliorations de service.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**STRATÉGIE MUNICIPALE D'ACTION JEUNESSE ET PLAN D'ACTION 2022-2024****BUDGET-2022 – 030 (CP-SLSDC-2021-63)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter la Stratégie municipale d'action jeunesse.

**BUDGET-2022 – 031 (CP-SLSDC-2021-64)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le Plan d'action 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse.

**BUDGET-2022 – 032 (CP-SLSDC-2021-65)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à assurer la mise en œuvre de la Stratégie municipale d'action jeunesse et du Plan d'action 2022-2024.

**BUDGET-2022 – 033 (CP-SLSDC-2021-66)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à réaliser un bilan du Plan d'action 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse.

**BUDGET-2022 – 034 (CP-SLSDC-2021-67)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 656 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action triennal 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse : un montant de 236 000 \$ pour l'année 2022, un montant de 236 000 \$ pour l'année 2023 et un montant de 184 000 \$ pour l'année 2024, conditionnellement à l'approbation du plan d'action lors de l'étude du budget 2022.

**BUDGET-2022 – 035 (CP-SLSDC-2021-68)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater la commission jeunesse à travailler à l'élaboration d'un programme de soutien aux initiatives «wow» et de réserver un montant de 50 000 \$.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER D'URGENCE ET DE SUBVENTION AUX MUNICIPALITÉS****BUDGET-2022 – 036 (CP-FIN-2022-033)**

Le comité exécutif recommande au conseil de prévoir un montant supplémentaire de 130 000 \$ au budget 2022 afin de financer le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités – volet II.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**PLAN DE GESTION DES ARBRES ET BOISÉS****BUDGET-2022 – 037 (CP-ENV-2021-039)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal d'abroger la résolution CM-2021-776 et d'inclure le plan d'éducation, de sensibilisation et d'information pour 15 000\$ dans le nouveau plan de gestion des arbres et des boisés à être présenté au conseil municipal au printemps 2022.

**BUDGET-2022 – 038 (CP-ENV-2021-040)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal d'augmenter le gabarit des arbres distribués aux citoyens et d'y octroyer 155 000 \$, dès 2022. À être financé par le solde disponible au Fonds Vert pour 2022 et à pérenniser dans le prochain plan de gestion des arbres et des boisés.

**BUDGET-2022 – 039 (CP-ENV-2021-041)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal suite à un appel d'intérêts d'octroyer 25 000\$ à un organisme à buts non-lucratifs (OBNL) un mandat d'étudier

la faisabilité d'un projet de pépinière urbaine pour approvisionner la ville de Gatineau en arbres, à être financé par le solde disponible au Fonds Vert.

**BUDGET-2022 – 040 (CP-ENV-2021-042)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques afin de réévaluer comment la ville de Gatineau peut faire appliquer sa réglementation sur le nombre minimal d'arbres en façade.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet déclare un potentiel conflit d'intérêts pour la recommandation 039.

Personne ne demande le vote sur les recommandations. Les recommandations sont adoptées.

**PLAN CLIMAT – BUDGET POUR L'ANNÉE DE TRANSITION****BUDGET-2022 – 041 (CP-ENV-2021-023)**

Le comité exécutif recommande au conseil de créer 3 postes permanents de professionnels au sein de l'équipe de la politique environnementale du Service de l'environnement pour assurer la mise en œuvre de l'année de transition et du plan climat.

**BUDGET-2022 – 042 (CP-ENV-2021-024)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 600 000 \$ supplémentaire au budget 2022 afin de financer les 3 postes permanents et les dépenses pour l'acquisition et la mise en place des outils nécessaires à la réalisation du Plan climat.

**BUDGET-2022 – 043 (CP-ENV-2021-037)**

Le comité exécutif recommande au conseil de réaliser tel que prévu un nouvel inventaire d'émissions de GES, dès 2022.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**BILAN DU PROJET PILOTE DU RÉSEAU BLANC****BUDGET-2022 – 044 (CP-SUDD-2021-004)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'assurer un financement permanent du déneigement du lien actif du corridor du Rapibus entre la station de la Gappe et l'accès sud du stationnement du Casino (3 km) ainsi que la portion du sentier des Voyageurs, entre la rue Laval et le pont du Portage (0,5 km), incluant les améliorations apportées au cours de l'hiver 2021-2022, grâce à l'enveloppe générale des améliorations de service pour un montant de 110 000 \$.

**BUDGET-2022 – 045 (CP-SUDD-2021-005)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à évaluer de mettre en place des projets pilotes de damage récréatif sur des circuits de réseau de sentiers multifonctionnels en hiver.

**BUDGET-2022 – 046 (CP-SUDD-2021-006)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité à évaluer la prolongation du réseau blanc et à évaluer les opportunités de partenariat avec la CCN.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**ASSOCIATIONS D'AFFAIRES****BUDGET-2022 – 047 (CP-FIN-2021-035)**

Le comité exécutif recommande au conseil de pérenniser les fonds « Covid » aux associations d'affaires suivantes :

- L'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer (APICA) : 100 000 \$;
- L'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP) : 100 000 \$;
- L'Association de commerçants Cartier-Gréber (ACCG) : 100 000 \$;
- Le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL) : 100 000 \$;
- Vision centre-ville 100 000 \$.

**BUDGET-2022 – 048 (CP-FIN-2021-042)**

Le comité exécutif recommande au conseil de réviser les protocoles d'ententes en 2022 et de simplifier et de standardiser la reddition de compte.

**RESSOURCES ID GATINEAU****BUDGET-2022 – 049 (CP-FIN-2021-036)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter 130 000 \$ pour ID Gatineau pour une ressource en lien avec les associations d'affaires et de mettre à jour le protocole d'entente.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**ASSOCIATIONS DE QUARTIER****BUDGET-2022 – 050 (CP-FIN-2021-037)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal :

- de bonifier le cadre de soutien aux associations de quartier d'une somme de 200 000\$ et de réviser les critères;
- Simplifier et de standardiser la reddition de compte.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**FONDS DE SOUTIEN À L'ANIMATION ET À LA REVITALISATION****BUDGET-2022 – 051 (CP-FIN-2021-038)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de convertir le Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation (FAR) en Fonds Gatineau et d'y ajouter l'aspect hivernal avec une reddition de comptes simplifiée et standardisée et certains critères révisés pour un montant de 120 000 \$ supplémentaire.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORT EN OUTAOUAIS**

**BUDGET-2022 – 052 (CP-FIN-2021-039)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter la somme de 1 million de dollars à la STO dans un budget distinct pour mieux développer l'offre en mobilité durable (vélos électriques en libre-service, trottinettes électriques en libre-service, cages à vélo dans les parcs-o-bus, programme d'autopartage et prolongation des heures d'utilisation des passes des élèves du secondaire, basé sur l'entente STO/Centre de service scolaire, intermodalité).

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**SERVICE DE LIVRAISON ET DE RÉPARATION DES BACS ROULANTS****BUDGET-2022 – 053 (CP-ENV-2021-036)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense de 190 837 \$ supplémentaire au budget 2022 afin d'engager les ressources humaines temporaires et d'acheter les équipements nécessaires permettant d'améliorer le service de livraison et de réparation des bacs roulants.

**BUDGET-2022 – 054 (CP-ENV-2021-038)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service de l'environnement à réaliser une analyse quant à la faisabilité de rendre possibles l'obtention et les réparations des bacs roulants dans les écocentres.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**BILAN DU PLAN D'OPTIMISATION DU RÉSEAU D'ÉCOCENTRES****BUDGET-2022 – 055 (CP-ENV-2021-029)**

Le comité exécutif recommande au conseil de maintenir la récupération de la styromousse dans les deux écocentres de la ville en fonction du budget alloué de 134 400\$ pour l'année 2022.

**BUDGET-2022 – 056 (CP-ENV-2021-030)**

Le comité exécutif recommande au conseil de conserver les heures d'ouverture actuelles des écocentres en fonction du budget alloué de 191 000 \$ pour l'année 2022.

**BUDGET-2022 – 057 (CP-ENV-2021-031)**

Le comité exécutif recommande au conseil de poursuivre le projet pour les écocentres mobiles en fonction du budget alloué de 152 000 \$ pour l'année 2022.

**BUDGET-2022 – 058 (CP-ENV-2021-032)**

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier le projet pour les écocentres mobiles en ajoutant une journée d'écocentre mobile dans l'Ouest pour un montant de 30 000 \$.

**BUDGET-2022 – 059 (CP-ENV-2021-033)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 507 400 \$ (383 000 \$ net des subventions à recevoir) pour maintenir la récupération de la styromousse, les heures d'ouvertures aux écocentres et poursuivre le projet d'écocentre mobile.

**BUDGET-2022 – 060 (CP-ENV-2021-034)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service de l'environnement à déposer un bilan du projet des écocentres mobiles lors de l'étude du budget 2023.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la conseillère Anik Des Marais réfère à la recommandation 059. Elle demande si le montant de 383 000\$ est inclus dans le montant de 507 400\$. Monsieur St-Pierre répond que ce montant est inclus. Les élus votent en fait sur un montant de 383 000\$ net.

Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**BILAN DE LA GESTION DES ENCOMBRANTS**

**BUDGET-2022 – 061 (CP-ENV-2021-025)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mettre en place un projet-pilote pour une collecte d'encombrants tous confondus, sur inscription (à la demande).

**BUDGET-2022 – 062 (CP-ENV-2021-026)**

Le comité exécutif recommande au conseil de maintenir la gratuité d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et centre de transbordement pour l'année 2022.

**BUDGET-2022 – 063 (CP-ENV-2021-027)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 537 285 \$ pour financer la collecte de réemploi sur appel, l'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et projet-pilote pour une collecte d'encombrants sur inscription.

**BUDGET-2022 – 064 (CP-ENV-2021-028)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service de l'environnement de déposer un bilan du projet-pilote lors de l'étude du budget 2023.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

**GRILLE DE TARIFICATION 2022**

**BUDGET-2022 – 065 (CP-SLDC-2021-060)**

Le comité exécutif recommande d'adopter une majoration de l'ordre de 2% des tarifs des camps de jour pour les résidents et de 10% pour les non-résidents pour le budget 2022. (La recommandation reflète l'amendement adopté le 10 janvier 2022 à la suite d'une proposition de madame la conseillère Isabelle N. Miron appuyée par madame la conseillère Anik Des Marais.)

**BUDGET-2022 – 066 (CP-SLDC-2021-060)**

Le comité exécutif recommande de mandater l'administration à établir une grille de tarification à l'étude du budget 2023 qui augmente les tarifs progressivement d'ici la fin du mandat actuel selon le ratio de la part du citoyen et la part de la Ville à 50%-50% pour les citoyens résidents et de 100 % pour les citoyens non-résidents. (La recommandation reflète l'amendement adopté le 10 janvier 2022 à la suite d'une proposition de monsieur le conseiller Jocelyn Blondin appuyé par madame la conseillère Caroline Murray.)

**BUDGET-2022 – 067 (CP-SLDC-2021-061)**

Le comité exécutif recommande d'adopter une majoration de l'ordre de 2% pour les résidents et les organismes pour la carte Accès Gatineau et la carte Accès Gatineau +. (La recommandation reflète l'amendement adopté le 10 janvier 2022 à la suite d'une proposition de madame la conseillère Isabelle N. Miron appuyée par madame la conseillère Anik Des Marais.)

**BUDGET-2022 – 068 (CP-SLDC-2021-061)**

Le comité exécutif recommande de proposer une majoration de la tarification non-résidents pour le budget 2023;

**BUDGET-2022 – 069 (CP-SLDC-2021-061)**

Le comité exécutif recommande de mandater le service des communications à mettre en œuvre une campagne de promotion et de mise en valeur des avantages de la carte accès Gatineau pour 2022.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.****Première proposition d'amendement – Recommandation 065 (ajout):**

Madame la conseillère Anick Des Marais, appuyée par madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet propose l'ajout du texte suivant :

« Que le conseil municipal augmente le budget des camps de jour de 300 000\$, afin de créer des nouvelles places (environ 10% de plus); financer la dépense avec la hausse des droits de mutation ».

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- La nécessité ou non de créer de nouvelles places pour les camps de jour et les enjeux que cette création pourrait créer pour 2022;
- La source de financement proposée;
- Certains élus estiment que la création de nouvelles places en camps de jour est nécessaire; La demande est beaucoup plus grande que l'offre;
- Des élus croient que cette option pourrait être mise en application en 2023 plutôt qu'à l'été 2022.

À la suite des échanges, madame la conseillère Anick Des Marais, appuyée par madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet, accepte de modifier sa proposition de la façon suivante :

« Que le conseil municipal augmente le budget des camps de jour de 300 000\$, afin de créer des nouvelles places (environ 10% de plus) en 2023; financées à même les améliorations de services ».

**Deuxième proposition d'amendement – Recommandation 065 (ajout):**

Madame la mairesse propose un amendement, appuyé de monsieur le conseiller Daniel Champagne, qui rejoint la préoccupation d'autres élus :

« Mandater l'administration de procéder à une analyse des besoins réels en lien avec l'ajout de nouvelles places des camps de jour pour l'étude du budget 2023 ».

Monsieur le conseiller Daniel Champagne propose que les élus votent d'abord sur la proposition de madame la mairesse.

Personne ne demande le vote à la proposition de madame la mairesse. L'amendement est adopté.

Madame la conseillère Anick Des Marais demande le vote sur sa proposition qui se lit comme suit :

« Que le conseil municipal augmente le budget des camps de jour de 300 000\$, afin de créer des nouvelles places (environ 10% de plus) en 2023; financées à même les améliorations de services ».

**POUR**

M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais

**CONTRE**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M. Jocelyn Blondin

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

M. Steve Moran	M. Mike Duggan
M <sup>me</sup> Isabelle N. Miron	M <sup>me</sup> Olive Kamanyana
M. Louis Sabourin	M. Denis Girouard
M <sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent	M. Jean Lessard
M <sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet	M. Mario Aubé
	M. Edmond Leclerc
	M. Daniel Champagne
	M <sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

L'amendement est rejeté.

**Troisième proposition d'amendement – Recommandations 065-066-067-068:**

Madame la conseillère Olive Kamanyana, appuyée par le conseiller Mario Aubé, propose l'amendement suivant :

« D'adopter une majoration de l'ordre de 10 % des tarifs des camps de jour pour le budget 2022;

De mandater l'administration à établir une grille de tarification à l'étude du budget 2023 qui augmente les tarifs progressivement d'ici la fin du mandat actuel selon le ratio de la part du citoyen et la part de la Ville à 50%-50% pour les citoyens résidents et de 100% pour les citoyens non-résidents;

D'adopter une majoration de l'ordre de 4 % à 14 % pour la carte Accès Gatineau et la carte Accès Gatineau +, selon les catégories;

De proposer une majoration de la tarification non-résidents pour le budget 2023;

Mandater le service des communications à mettre en œuvre une campagne de promotion et de mise en valeur des avantages de la carte accès Gatineau pour 2022.

Majorer le montant disponible annuellement au programme Accessibilité de 20 000\$ pour une somme totale de 75 000\$ et au programme Accès Loisirs de 20 000\$, pour une somme totale de 45 000\$;

Mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à effectuer une mise à jour du programme Accessibilité et au programme Accès Loisirs. »

Monsieur le conseiller Steve Moran soulève un point d'ordre à la suite de la proposition de madame la conseillère Olive Kamanyana. Nous avons déjà voté sur certains de ces éléments.

Madame la conseillère Olive Kamanyana souhaite modifier la première puce de sa proposition de la façon suivante :

« D'adopter une majoration de l'ordre de 9,5 % des tarifs des camps de jour pour le budget 2022. »

Monsieur le conseiller Steve Moran soulève un point d'ordre à la suite de la proposition de madame la conseillère Olive Kamanyana. On ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. Il s'agit d'un principe fondamental. Madame la conseillère Caroline Murray appuie le tout.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne maintient sa décision d'accepter la modification de madame Kamanyana.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron explique les raisons qui ont mené à sa proposition d'amendement le 10 janvier 2022, laquelle a été adoptée. Elle croit que la proposition de madame Kamanyana devrait être scindée parce qu'elle porte sur des sujets différents. Après quelques échanges, elle ne propose plus la scission de la proposition d'amendement de madame Kamanyana.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le montant que représente cette majoration de 10% du tarif pour les citoyens. Monsieur Champagne indique qu'il s'agit d'une augmentation de cinq dollars par semaine;
- Le gain en argent de cette majoration de 10% pour la Ville qui est d'environ 124 000 \$. Madame la conseillère Lacasse-Brunet croit que ce montant peut être trouvé dans d'autres enveloppes de la Ville. Des élus expriment leur malaise qu'une telle augmentation touche ce service aux citoyens;
- La nécessité de mandater les services de faire une étude déterminant les montants requis pour majorer les programmes d'accessibilité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne rappelle les règles de l'article 26 du Règlement de régie interne de la Ville prévoyant la résolution d'appel de la décision du président.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande que la proposition de madame la conseillère Olive Kamanyana soit scindée. Il est appuyé de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

La première résolution est la suivante :

« D'adopter une majoration de l'ordre de 9,5 % des tarifs des camps de jour pour le budget 2022.

De mandater l'administration à établir une grille de tarification à l'étude du budget 2023 qui augmente les tarifs progressivement d'ici la fin du mandat actuel selon le ratio de la part du citoyen et la part de la Ville à 50%-50% pour les citoyens résidents et de 100% pour les citoyens non-résidents;

D'adopter une majoration de l'ordre de 4 % à 14 % pour la carte Accès Gatineau et la carte Accès Gatineau +, selon les catégories;

De proposer une majoration de la tarification non-résidents pour le budget 2023;

Mandater le service des communications à mettre en œuvre une campagne de promotion et de mise en valeur des avantages de la carte accès Gatineau pour 2022. »

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTE</b>
M. Gilles Chagnon	M <sup>me</sup> Caroline Murray	M <sup>me</sup> Louise Boudrias
M. Jocelyn Blondin	M <sup>me</sup> Bettyna Bélizaire	
M. Mike Duggan	M <sup>me</sup> Anik Des Marais	
M <sup>me</sup> Olive Kamanyana	M. Steve Moran	
M. Denis Girouard	M <sup>me</sup> Isabelle N. Miron	
M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin	
M. Mario Aubé	M <sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent	
M. Daniel Champagne	M <sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet	
M <sup>me</sup> la mairesse France Bélisle	M. Edmond Leclerc	

Monsieur le conseiller Steven Boivin s'abstient de voter.

L'amendement est rejeté.

La seconde résolution est la suivante :

« Majorer le montant disponible annuellement au programme Accessibilité de 20 000\$ pour une somme totale de 75 000\$ et au programme Accès Loisirs de 20 000\$, pour une somme totale de 45 000\$;

Mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à effectuer une mise à jour du programme Accessibilité et au programme Accès Loisirs. »

Personne ne demande le vote. L'amendement est adopté.

**La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 13 h 25.**

**Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 13 h 45.**

**BUDGET-2022 – 065 (CP-SLDC-2021-060)**

À la suite des demandes d'amendement et des votes, voici le nouveau libellé de la recommandation :

« Le comité exécutif recommande :

- d'adopter une majoration de l'ordre de 2% des tarifs des camps de jour pour les résidents et de 10% pour les non-résidents pour le budget 2022;
- de mandater l'administration de procéder à une analyse des besoins réels en lien avec l'ajout de nouvelles places des camps de jour pour l'étude du budget 2023.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande le vote.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais  
M. Steve Moran  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 066 (CP-SLDC-2021-060)**

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M. Jocelyn Blondin  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

**CONTRE**

M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais  
M. Steve Morn  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 067 (CP-SLDC-2021-061)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 068 (CP-SLDC-2021-061)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 069 (CP-SLDC-2021-061)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – XXX**

« Majorer le montant disponible annuellement au programme Accessibilité de 20 000\$ pour une somme totale de 75 000\$ et au programme Accès Loisirs de 20 000\$, pour une somme totale de 45 000\$;

Mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à effectuer une mise à jour du programme Accessibilité et au programme Accès Loisirs. »

Personne n'a demandé le vote. La recommandation est adoptée.

### **TARIFICATION DU STATIONNEMENT ÉTAGÉ**

#### **BUDGET-2022 – 070 (CP-DG-2021-09)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver la tarification modulaire en tout temps où seul le stationnement étagé est tarifé :

- Période de gratuité de 90 minutes de 7 h à 16 h, du lundi au vendredi.
- Période de gratuité de quatre heures de soir et la fin de semaine.
- Après la période de gratuité, une tarification serait applicable :
  - De 7 h à 16 h, 5 \$ de l'heure pour un maximum de 20 \$
  - De 16 h à 23 h, 3 \$ de l'heure pour un maximum de 9 \$

#### **BUDGET-2022 – 071 (CP-DG-2021-09)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration à travailler avec les partenaires du secteur de la Cité et la STO, afin de favoriser l'utilisation du transport en commun pour les événements se tenant au pôle de la Cité. À présenter au plus tard au printemps 2022.

#### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souhaite rassurer les citoyens dans ce dossier. Des analyses et des réflexions se poursuivent. Ce dernier suivra l'évolution de ce dossier. Il mentionne que la tarification proposée a été faite en partenariat avec les différents acteurs de la Place de la Cité.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc enregistre sa dissidence sur la recommandation BUDGET-2022 – 070 (CP-DG-2021-09).

Personne ne demande le vote. Les recommandations sont adoptées.

### **PLAN TRIENNAL DES EFFECTIFS**

#### **BUDGET-2022 – 072 (CP-RH-2022-001)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le plan triennal des effectifs de 6 M\$ pour la mise en œuvre 2022-2024 soit 2 M\$ annuellement.

#### **BUDGET-2022 – 073 (CP-RH-2022-002)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l'administration à faire un état de situation en 2022 de la réorganisation du SUDD et des niveaux de service aux citoyens.

#### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la mairesse, appuyée du conseiller Jean Lessard, propose l'ajout suivant :

« Mandater la direction générale de revenir au comité exécutif d'ici la fin de l'hiver 2022, afin de proposer une stratégie pour maximiser la recherche de subvention et de partenariats dans une perspective d'attraction des investissements et de diversification des revenus. »

#### **BUDGET-2022 – 072 (CP-RH-2022-001)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 073 (CP-RH-2022-002)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – XXX**

« Mandater la direction générale de revenir au comité exécutif d'ici la fin de l'hiver 2022, afin de proposer une stratégie pour maximiser la recherche de subvention et de partenariats dans une perspective d'attraction des investissements et de diversification des revenus. »

Personne ne demande le vote. Les recommandations et l'ajout d'une recommandation proposée par madame la mairesse sont adoptés.

**PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES EN (PLUSIEURS VERSEMENTS)****BUDGET-2022 – 074 (CP-FIN-2021-048)**

Le comité exécutif recommande au conseil la mise en œuvre du paiement des taxes foncières en quatre versements à compter de 2023 dont le premier versement ne pouvant être antérieur à mars.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Des élus expriment leur désaccord avec cette recommandation. La plus-value de cette mesure n'a pas été démontrée. Il s'agit d'une dépense importante pour la Ville pour offrir ce service (entre 2,5 à 2,8 millions de dollars);
- D'autres élus appuient cette initiative;
- La volonté réelle des citoyens par rapport à cette mesure;
- La possibilité de changer les dates de versement du paiement des taxes foncières advenant le cas où la recommandation 074 ne serait pas adoptée.

Madame la mairesse mentionne entre autres qu'il s'agit d'un investissement dans un service client.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
M<sup>me</sup> Bettyna Bélizaire  
M. Jocelyn Blondin  
M. Louis Sabourin  
M<sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent  
M. Mike Duggan  
M<sup>me</sup> Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
M<sup>me</sup> la mairesse France Bélisle

**CONTRE**

M<sup>me</sup> Caroline Murray  
M<sup>me</sup> Anik Des Marais  
M. Steve Moran  
M<sup>me</sup> Isabelle N. Miron  
M<sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

La recommandation est adoptée.

**TAXES SUR LES STATIONNEMENTS****BUDGET-2022 – 075 (CP-FIN-2021-034)**

Le comité exécutif recommande au conseil de reporter à l'étude du budget 2023, s'il y a lieu, l'imposition de la taxe sur les stationnements.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Il n'y a pas de question ni de commentaire de la part des élus. Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

### **RECOMMANDATIONS FINALES DU BUDGET 2022**

#### **BUDGET-2022 – 076 (CP-FIN-2021-017)**

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 1,9 %.

#### **BUDGET-2022 – 077 (CP-FIN-2021-018)**

Le comité exécutif recommande de hausser le tarif des matières résiduelles de 130,87 \$ à 138,84 \$ pour financer l'optimisation des écocentres, la gestion des encombrants ainsi que le service de livraison et de réparation des bacs roulants.

#### **BUDGET-2022 – 078 (CP-FIN-2021-019)**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telle que proposée.

#### **BUDGET-2022 – 079 (CP-FIN-2021-020)**

Le comité exécutif recommande l'appropriation du surplus libre pour un montant de 1,13 M\$ afin de compenser temporairement le report de la taxe sur les stationnements.

#### **BUDGET-2022 – 080 (CP-FIN-2021-040)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater la direction générale de réactualiser le cadre de référence de participation citoyenne et de faire une analyse des besoins qui prend en compte la section de la planification stratégique, l'encadrement de la participation des citoyens et la gouvernance des comités et commissions.

#### **BUDGET-2022 – 081 (CP-FIN-2021-041)**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration à évaluer les concepts d'éco fiscalité afin de diversifier ses revenus et ce, dans le cadre de l'élaboration du plan financier à long terme.

#### **BUDGET-2022 – 082 (CP-FIN-2021-021)**

Le comité exécutif recommande d'accepter le budget 2022.

### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

#### **Première proposition d'amendement – Ajout:**

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet propose un ajout de recommandation qui touche les droits de mutation :

« D'appliquer le taux de 3% à partir d'une valeur de 1 million de dollars versus les 10 millions de dollars prévus actuellement. »

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Des élus sont inquiets des impacts que cette proposition aurait sur la vente des maisons dans le futur;
- L'applicabilité de ce taux aux industries et aux commerces. On confirme que le taux est applicable à toutes les transactions immobilières;
- Des élus appuient la proposition, mais ils souhaiteraient que le taux soit augmenté de façon plus graduelle;
- Il s'agit d'une belle occasion de trouver des revenus additionnels pour la Ville;
- L'impact négatif de cette proposition pourrait avoir sur le prix des loyers.

Madame la mairesse croit qu'une augmentation de 2,5% serait une meilleure option.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet accepte de modifier sa proposition de la façon suivante :

« D'appliquer un taux de 2,5% applicable à partir d'une valeur de 1 million de dollars et de 3% applicable à une valeur de 5 millions de dollars et plus. »

Madame la conseillère Anick Des Marais appuie cette proposition.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTE</b>
M. Steven Boivin	M. Gilles Chagnon	M <sup>me</sup> Louise Boudrias
M <sup>me</sup> Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin	
M <sup>me</sup> Bettyna Bélizaire	M <sup>me</sup> Alicia Lacasse-Brunet	
M <sup>me</sup> Anik Des Marais	M. Edmond Leclerc	
M. Steve Moran		
M <sup>me</sup> Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M <sup>me</sup> Tiffany-Lee Norris Parent		
M. Mike Duggan		
M <sup>me</sup> Olive Kamanyana		
M. Denis Girouard		
M. Jean Lessard		
M. Mario Aubé		
M. Daniel Champagne		
Mme la mairesse France Bélisle		

L'amendement est adopté.

#### **Deuxième proposition d'amendement – Recommandation 080:**

Monsieur le conseiller Steven Boivin, appuyé de madame la conseillère Olive Kamanyana, propose l'amendement suivant :

« De mandater un comité de travail composé de la direction générale, d'élus et de membres de mouvements associatifs de réactualiser le cadre de référence de participation citoyenne et de faire une analyse des besoins qui prend en compte la section de la planification stratégique, l'encadrement de la participation des citoyens et la gouvernance des comités et commissions.

Des questions, des commentaires et des échanges portent sur les sujets suivants :

- Des élus craignent que le projet d'Office de consultation publique soit arrêté alors qu'il avait été adopté par le conseil municipal précédent et qu'une demande avait été faite au gouvernement pour modifier la Charte de la Ville de Gatineau;
- Le rapport de l'UQO;
- Le fait que la recommandation ne prévoit pas d'échéancier. L'administration reviendra avec un plan de travail d'ici le mois de mai 2022;
- L'étude de l'Institut du Nouveau Monde préparé pour nos comités et nos commissions (gouvernance des comités et commissions);
- La nécessité de mettre en place une structure de consultation indépendante, impartiale et transparente. L'Office de consultation publique répondrait à ces critères;
- Plusieurs élus expriment leur appui à la recommandation.

À la suite des échanges, monsieur le conseiller Steven Boivin accepte de modifier sa proposition de la façon suivante :

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater un comité de travail composé de la direction générale, d'élus et de membres de mouvements associatifs de réactualiser le cadre de référence de participation citoyenne et de faire une analyse des besoins. »

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTE</b>
M. Steven Boivin	Mme Caroline Murray	M <sup>me</sup> Louise Boudrias
M. Gilles Chagnon	Mme Anik Des Marais	

Mme Bettyna Bélizaire  
M. Jocelyn Blondin  
M. Louis Sabourin  
M. Mike Duggan  
Mme Olive Kamanyana  
Mme Alicia Lacasse-Brunet  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé  
M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
Mme la mairesse France Bélisle

M. Steve Moran  
Mme Isabelle N. Miron  
Mme Tiffany-Lee Norris Parent

L'amendement est adopté.

**BUDGET-2022 – 076 (CP-FIN-2021-017)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 077 (CP-FIN-2021-018)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 078 (CP-FIN-2021-019)**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telle que proposée.

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – XXX**

D'appliquer un taux de 2,5% applicable à partir d'une valeur de 1 million de dollars et de 3% applicable à une valeur de 5 millions de dollars et plus.

Un vote a eu lieu plus tôt dans la rencontre et la recommandation a été adoptée.

**BUDGET-2022 – 079 (CP-FIN-2021-020)**

Monsieur St-Pierre indique qu'en fonction des recommandations adoptées aujourd'hui, un montant à la recommandation doit être modifié. La recommandation est donc la suivante :

« Le comité exécutif recommande l'appropriation du surplus libre pour un montant de 876 000\$ afin de compenser temporairement le report de la taxe sur les stationnements. »

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 080 (CP-FIN-2021-040)**

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater un comité de travail composé de la direction générale, d'élus et de membres de mouvements associatifs de réactualiser le cadre de référence de participation citoyenne et de faire une analyse des besoins. »

Monsieur le conseiller Daniel Champagne fait voter les élus.

**POUR**

M. Steven Boivin  
M. Gilles Chagnon  
Mme Bettyna Bélizaire  
M. Jocelyn Blondin  
M. Mike Duggan  
Mme Olive Kamanyana  
M. Denis Girouard  
M. Jean Lessard  
M. Mario Aubé

**CONTRE**

Mme Caroline Murray  
Mme Anik Des Marais  
M. Steve Moran  
Mme Isabelle N. Miron  
Mme Tiffany-Lee Norris Parent  
M. Louis Sabourin  
Mme Alicia Lacasse-Brunet

**ABSENTE**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias

M. Edmond Leclerc  
M. Daniel Champagne  
Mme la mairesse France Bélisle

La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 081 (CP-FIN-2021-041)**

Personne ne demande le vote. La recommandation est adoptée.

**BUDGET-2022 – 082 (CP-FIN-2021-021)**

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur la recommandation.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTE</b>
M. Steven Boivin		M <sup>me</sup> Louise Boudrias
M. Gilles Chagnon		
M. Jocelyn Blondin		
M. Mike Duggan		
M <sup>me</sup> Olive Kamanyana		
M. Denis Girouard		
M. Jean Lessard		
M. Mario Aubé		
M. Edmond Leclerc		
M. Daniel Champagne		
M <sup>me</sup> la mairesse France Bélisle		

Mesdames et messieurs les conseillers-ères Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Alicia Lacasse-Brunet s'abstiennent de voter.

La recommandation est adoptée.

L'adoption du budget aura lieu au conseil municipal du 31 janvier 2022.

**Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15h45.**